



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

aides de l'État

Question écrite n° 4072

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la stimulation de la compétitivité des entreprises des secteurs exposés Dans son rapport « Crise et croissance : une stratégie pour la France » (2011), le conseil d'analyse économique recommande « le transfert vers l'impôt de toutes les charges sociales (patronales et salariées) finançant des prestations non contributives, c'est-à-dire payées au titre de la politique familiale ou de la politique de santé hors indemnité journalière. Ce transfert pourrait se faire vers la CSG, ou éventuellement vers la TVA à la manière de l'Allemagne ». Il souhaite savoir si le Gouvernement entend mettre en oeuvre cette recommandation.

Texte de la réponse

Face à une situation économique, sociale et financière très difficile, le Gouvernement est déterminé à mettre en place un cadre fiscal et réglementaire favorable au redressement de l'activité économique pour créer les conditions qui permettront aux PME/TPE mais aussi aux entreprises de taille intermédiaire qui innovent, d'accroître leur compétitivité et de se développer. Ce chantier est essentiel pour relancer le moteur économique et les créations d'emplois, particulièrement au profit de ce type de structures qui représentent plus de 70 % de l'emploi salarié en France. A cet égard, le Gouvernement a confié une mission à M. Louis Gallois, destinée à faire des propositions en faveur de la compétitivité de nos industries. Cette mission abordera notamment les questions du financement, de la formation, de la recherche, de l'innovation et de l'investissement. D'autres chantiers d'envergure sont lancés pour rééquilibrer et renforcer la croissance à long terme notamment avec la réforme du système de protection sociale. Par ailleurs, le Haut conseil du financement de la protection sociale est chargé d'élaborer des scénarios de réforme sur les besoins de financement à long terme de la protection sociale. L'objectif consiste à élargir et diversifier les sources de financement du système de protection sociale, et prendre en considération le renforcement de la compétitivité économique de la France qui constitue un élément de contexte fort. Ces travaux seront conduits dans le prolongement de la mission confiée à M. Louis Gallois, et qui contribuera à préparer un pacte productif ambitieux en faveur de la compétitivité de l'industrie française. La question de l'éventualité d'une diminution des cotisations sociales compensée par une nouvelle fiscalité, sera analysée à l'occasion de ces travaux.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4072

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2012](#), page 4962

Réponse publiée au JO le : [15 janvier 2013](#), page 486